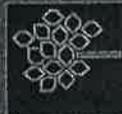


Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs
World Federation of Engineering Organizations



19, rue Blanche - 75009 Paris
téléphone (1) 526-34-82
téléc. 270 105 F TXERA/ref. 808
câbles: *Ingeevits-Paris*
Secrétaire Général
C. Herselin

Imprimé Belgique 812, rue Royale 1000 Bruxelles

F.M.O.
FÉDÉRATION MONDIALE
DES
ORGANISATIONS D'INGÉNIEURS

WFEO
WORLD FEDERATION
OF
ENGINEERING ORGANIZATIONS

14-MAR-2017 12:50

HISTORIQUE

La F.M.O.I. est une organisation internationale, non gouvernementale.

Elle a été fondée à Paris, le 4 mars 1968, sous l'égide de l'UNESCO, par le vote unanime des représentants d'Associations d'ingénieurs d'une cinquantaine de pays.

Ce fut l'aboutissement d'efforts entrepris depuis plusieurs années afin de créer, pour la première fois, une structure non-rattachée à une discipline technique particulière, susceptible de rassembler les Associations d'ingénieurs du monde entier et de susciter des actions communes.

14-MAR-2017 12:50

MEMBRES de la FÉDÉRATION

Les membres de la Fédération sont toujours des groupements d'ingénieurs.

Un **membre national** est constitué, pour chaque pays :

- par l'association d'ingénieurs représentative du pays considéré,
- ou, s'il existe plusieurs associations, par l'organisme chargé de coordonner les relations internationales de ces mêmes associations.

En janvier 1977, la F.M.O.I. fédérait plus de 70 membres nationaux qui rassemblaient la quasi-totalité de l'ensemble mondial des ingénieurs.

Un **membre international** est un organisme regroupant des organisations d'ingénieurs, dont chacune appartient à un pays différent, rassemblées sur une base géographique ou selon tout autre critère de leur choix.

En janvier 1977, il y avait quatre membres internationaux : la Fédération Européenne d'Associations d'Ingénieurs (FEANI), l'Union Pan-Américaine des Associations d'Ingénieurs (UPADI), la Fédération des Ingénieurs Arabes (FAE) et la Commonwealth Engineering Conference (CEC).

Les membres « internationaux » ne votent pas à l'Assemblée Générale mais la présence statutaire de leurs représentants au Comité Exécutif assurent une bonne liaison entre la Fédération et ces autres organismes n'ayant pas une vocation planétaire.

Il peut enfin y avoir des membres **régionaux**, c'est-à-dire des groupements ayant les mêmes prérogatives que les membres « nationaux » mais réunissant des associations d'ingénieurs de plusieurs pays qui ne sont pas elles-mêmes membres nationaux. Le Conseil des Organisations d'Ingénieurs des Caraïbes (CCEC) entre dans cette catégorie.

OBJECTIFS de la FEDERATION

Selon ses Statuts, la Fédération se fixe notamment pour objectifs :

- d'encourager la création d'associations nationales et internationales d'ingénieurs et de favoriser leurs activités ;
- de susciter la coopération, non seulement entre les organisations d'ingénieurs, mais aussi avec d'autres institutions internationales gouvernementales et non-gouvernementales. Dans ce second type de coopération, la Fédération se trouve confrontée avec des chercheurs, des enseignants, des économistes, des juristes, etc. ;
- de développer la formation de l'ingénieur — *initiale et permanente* — les échanges d'informations techniques ;
- d'assurer une liaison efficace entre les ingénieurs des pays industrialisés et ceux des pays en développement.

MOYENS D'ACTION de la FÉDÉRATION

La Fédération s'efforce de réaliser ces objectifs par :

- l'organisation de congrès, réunions scientifiques, journées d'étude, etc.
- De telles manifestations sont fréquemment organisées conjointement avec une ou plusieurs autres organisations ayant certains objectifs communs avec ceux de la Fédération ;
- de nombreux travaux en Commissions ayant chacune une vocation spécialisée (*formation de l'ingénieur, information technique, transfert de technologie, etc.*) ;
- Ces Commissions, à assises internationales très étendues, disposent d'une large autonomie de fonctionnement et publient des comptes rendus très largement diffusés à l'issue de leurs travaux ;
- la diffusion d'informations relevant de l'art de l'ingénieur et d'une documentation résultant de ses travaux et des recommandations de la Fédération.

ORGANES de DIRECTION

L'**Assemblée Générale** détermine la politique de la Fédération. A l'Assemblée Générale, chaque membre national dispose d'une voix.

L'Assemblée Générale se réunit, en principe, tous les deux ans. Elle a tenu ses précédentes sessions à Paris, Varma, New York, Tunis.

Le **Comité Exécutif** est composé :

- de personnes élues par l'Assemblée Générale — un Président, plusieurs Vice-Présidents, le Secrétaire Général qui constituent le Bureau,
- huit représentants choisis parmi les membres nationaux,
- de 3 représentants désignés par chacun des 3 membres internationaux fondateurs : UPADI, CEC, FEANI,
- d'un autre représentant d'un ou de plusieurs autres membres internationaux selon décision de l'Assemblée Générale.

Le **Secrétariat Général** se trouve actuellement à Paris.

COMITÉ EXÉCUTIF AU 1^{er} JANVIER 1977

- M.M. S. BEN JEMAA, Président (Tunisie)
J.C. PIGUET, Vice-Président (FEANI)
L.M. NADEAU, Vice-Président (Canada)
A.Y. ISHLINSKY, Vice-Président (URSS)
S. RAJANAYAGAM, Vice-Président (Sri Lanka)
C. LOPEZ-RIVERA, Vice-Président (UPADI)
C. HERSELIN, Secrétaire Général (France)
M.W. LEONARD (CEC)
F.S. FABER (FAE)
D.G. FINK (USA)
R. OSATAKE (Japon)
B. KVASIL (Tchécoslovaquie)
P. BOURRIÈRES (France)
G.M. TAMPUBOLON (Indonésie)
A.T. CARPIGNANO (Argentine)
A. BANJO (Nigeria)
J. BUKOWSKI (Pologne)